

NOTE DE CONJONCTURE

de l'Opco des Entreprises de Proximité

N°1 / Novembre 2021

DES PERSPECTIVES GLOBALEMENT FAVORABLES

L'économie française a retrouvé son niveau pré-crise durant le 3^e trimestre 2021*, soit **nettement plus tôt que prévu**. En octobre, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 5005 entreprises réparties sur tout le territoire, l'activité économique a été globalement stable dans l'artisanat alimentaire, les professions libérales et a continué de progresser dans les services de proximité et l'artisanat de service, selon les déclarations des chefs d'entreprise.

Pour la fin d'année 2021, les chefs d'entreprise des secteurs des services de proximité anticipent **une progression de l'activité** (+4 points). L'emploi devrait continuer à se développer principalement dans les entreprises de plus de 11 salariés, (44 % d'intention d'embauche), plus d'un recrutement sur deux correspondant à une création de poste. **L'alternance reste un dispositif fortement plébiscité** par les entreprises souhaitant recruter (41 % des entreprises avec intentions d'embauche).

En octobre 2021, le taux d'entreprises ayant l'intention de former leurs salariés dans les 12 mois est en légère diminution dans les TPE, mais reste très important dans les entreprises de 11 salariés et plus (71 %). Certaines de ces entreprises ont par ailleurs bénéficié du **FNE-Formation** (Fonds National pour l'Emploi), notamment celles déclarant des difficultés, permettant ainsi d'ajuster les compétences des salariés dans le contexte de reprise.

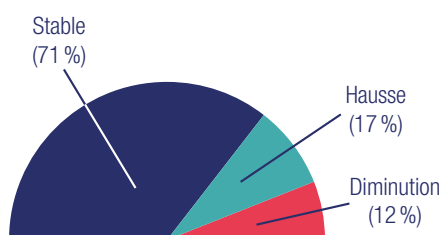
À fin octobre, 1 639 entreprises relevant d'Opco EP ont bénéficié du FNE-Formation.

*source Banque de France – conjoncture à début novembre – publiée le 8/11/2021

Globalement, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité reste stable. Néanmoins, ce constat est plus contrasté sur les départements d'Outre Mer, en raison du déconfinement plus récent.

En octobre 2021, 3 % des entreprises interrogées se déclaraient en difficulté, principalement celles issues des secteurs des remontées mécaniques, des industries graphiques et sérigraphie.

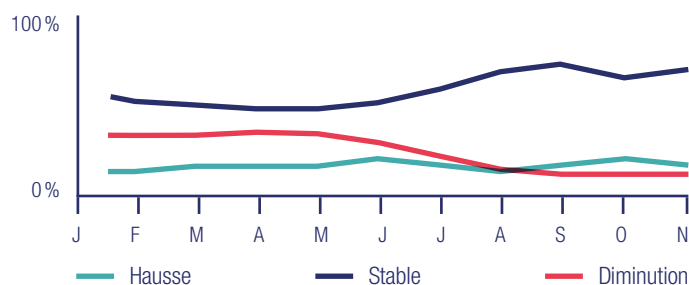
L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



Situation du chiffre d'affaires
(base 5005 REFLEx – octobre 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	74% Stable, 18% Hausse, 9% Diminution	→
Professions libérales	79% Stable, 16% Hausse, 5% Diminution	→
Artisanat de service	73% Stable, 9% Hausse, 17% Diminution	→
Services de proximité	67% Stable, 18% Hausse, 15% Diminution	↗

Évolution chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021

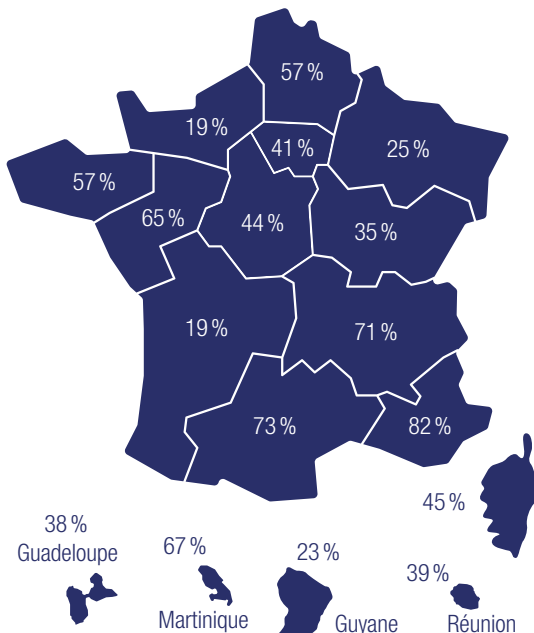


PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

40 % des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois** (base 5005 REFLEx – octobre 2021)

Taux d'intention de formation par région

(base 5005 REFLEx – octobre 2021)



Taux d'intention de formation par secteur

(base 5005 REFLEx – octobre 2021)

	Oct.2021	2021
Artisanat alimentaire	24%	32%
Professions libérales	29%	39%
Artisanat de service	23%	29%
Services de proximité	50%	59%

Le taux d'intention de formation est plus important au sein des entreprises de 11 salariés et plus (71 %), mais également au sein des entreprises relevant des services de proximité, notamment dans le secteur de l'immobilier, de la coiffure ou des remontées mécaniques.

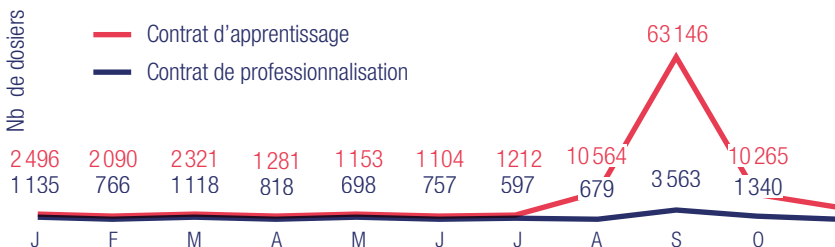
Les thématiques de formations les plus plébiscitées sont les formations aux techniques métiers, par exemple les formations Loi Alur pour l'immobilier, les formations coupes / couleur pour les coiffeurs, les formations pisteurs secouristes pour les remontées mécaniques; viennent ensuite les formations vente puis les formations management.

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **41 % des entreprises** qui envisagent de **recruter** (base 5005 REFLEx – octobre 2021)

Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021

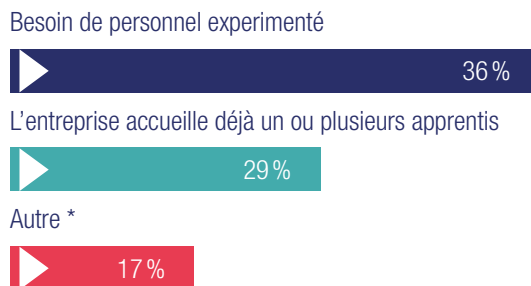
par date de début de formation



Après un pic en septembre, le nombre de contrats en alternance dont la formation a démarré en octobre 2021 (11 605 contrats) **reste important**. Les métiers de bouche, la coiffure ou l'immobilier sont les secteurs les plus consommateurs de l'alternance: 21 % des contrats ayant démarré en octobre concernent les métiers de bouche. Selon les entreprises, **le besoin de personnel expérimenté reste le frein majeur** au recrutement en alternance.

Top 3 des freins au recrutement en alternance

(base 5005 REFLEx – octobre 2021)



*besoin de personnel à temps plein ou partiel, activité non adaptée.

EMPLOI

Plus d'une **entreprise** sur cinq envisage de **recruter** dans les **6 mois**
(base 5005 REFLEx – octobre 2021)

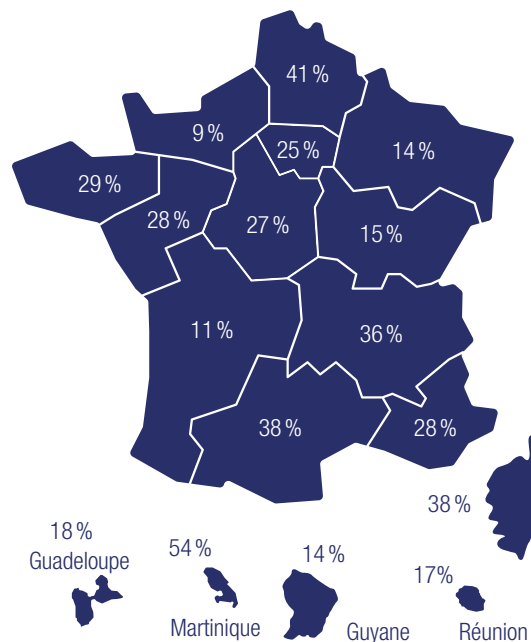
Le **taux d'intention d'embauche** recensé en octobre 2021 (21 %) est en **légère diminution** par rapport au mois précédent (- 7 points) et poursuit sa baisse vis-à-vis du 1^{er} semestre (-12 points).

Le **recrutement de collaborateurs** reste néanmoins **soutenu** au sein des entreprises de 11 salariés et + (44 % d'intention d'embauche), ainsi que dans certaines branches professionnelles, c'est le cas du secteur des remontées mécaniques qui prévoient les recrutements pour la saison hivernale (81 %), le secteur de la dératisation / désinsectisation / désinfection (60 %), les laboratoires d'analyse médicale (56 %) ou encore les entreprises du service à la personne (49 %).

1 recrutement sur 2 concernerait un CDI, l'alternance reste également une voie privilégiée pour les recrutements, puisqu'elle concernerait 41 % des intentions d'embauches.

Les entreprises rencontrent cependant toujours des difficultés de recrutement importantes (54 %), certains secteurs étant plus impactés que d'autres : les métiers de bouche ou des services à la personne pour lesquels pourrait être envisagée à travers la reconversion, l'intégration de salariés issus d'autres secteurs d'activité et disposant de compétences transverses (restauration, enseignement, santé).

Taux d'intention de recrutement par région
(base 5005 REFLEx – octobre 2021)

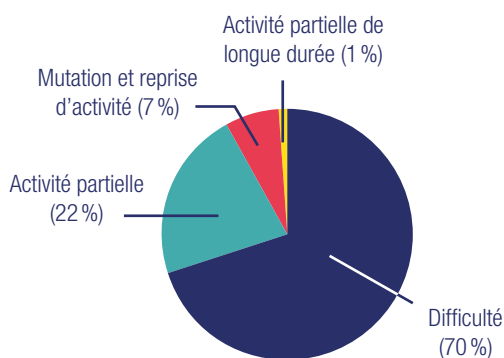


ZOOM SUR: FNE-FORMATION

Un **dispositif** principalement **mobilisé** par les **entreprises en difficulté**
(base engagements FNE 2021)

Répartition des entreprises bénéficiaires par typologie

(base engagements FNE 2021)



Artisanat alimentaire	14%
Professions libérales	1%
Artisanat de service	8%
Services de proximité	70%

Dans le cadre du plan de relance, le FNE-Formation (Fonds national pour l'Emploi) **a été renforcé** afin de répondre aux besoins des entreprises, et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette aide financière des services de l'État permet la **mise en place de projets de formation des salariés** afin d'investir dans leurs compétences.

Depuis l'ouverture du dispositif 2021, les entreprises ayant recours au FNE relèvent **principalement des services de proximité**, notamment les services à la personne, les prestataires de service du secteur tertiaire et l'immobilier.

En octobre 2021, Opcw Ep a engagé des actions FNE pour **2448 bénéficiaires au sein de 518 entreprises** (+ 53 % de bénéficiaires par rapport à septembre).

Les entreprises du service à la personne sont les plus concernées par l'activité partielle (26 %), le secteur de l'imprimerie représente près de la moitié des bénéficiaires du FNE activité partielle longue durée (48 %).

À noter que le secteur des professions libérales n'est que très peu concerné par le dispositif FNE.

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



98
implantations



1034
collaborateurs

54 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLML)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **5005 enquêtes REFLEX** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} au 31 octobre 2021 (39645 enquêtes depuis le 1^{er} janvier 2021).

Le REFLEX est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.